Contact Sheet



Europe



Austria

Tel: +43 4212 6400 Sparex Austria Muraunberger Str Hurzendorf 9300



France

Tel: +33 2987 89234 Sparex S.A.R.L. Zae De Ty Douar Commana 29450





Italy

Tel: + 43 4212 6400 Sparex Austria Muraunberger Str Hurzendorf 9300



Portugal

Tel: +351 261 311107 Sparex Portugal, Importação e Comércio de Peças,Lda. Lugar da Espera 2565-716 Runa.



Belgium / Lux

Tel: + 32 58235140 Sparex Belgium Bvba Toevluchtweg 9 B-8620 Nieuwpoort



Germany

Tel: + 49 4282 93100 Sparex Germany Hansestrasse 03 Sittensen 27419



Netherlands

Tel: + 31 235 841 020 Sparex Holland BV Luzernestraat 19N 2153 GM Nieuw-Vennep



Spain

Tel: + 349 451 33524 Sparex Agrirepuestos, S.L. C/Jose Maria Iparraguirre No.15 B 01006 Vitoria-Gasteiz (Alava)





Denmark

Tel: + 45 647 22287 Sparex Denmark Sparex Limited ApS Messevej 1 9600 Aars





Ireland

Tel: +353 51 855592 Sparex (Tractor Accessories) Ltd Grannagh Waterford Ireland



Poland

Tel: +48 61 816 19 37 61-168 ul. Rataje 164, Poznań



Tel: +44 1392 441338 Sparex Limited **Exeter Airport Devon** Exeter EX5 2LJ

North America





Canada

Tel: + 905 786 277 Sparex Canada Highway No. 2 On Newcastle L1b 119



USA

Tel: + 1 330 562 8150 Sparex US PO Box 510 Aurora, OH 44202

Africa



South Africa

Cape - Tel: +27 00 21 887 3575 . KZN - Tel: + 27 31 573 1240

Cape branch 35 George Blake St, Plankenburg Stellenbosch 7600

KZN branch 59 Marseilles crescent Briardene Durban 4001

Australasia



Australia

Tel: + 61 298 205 777 Sparex Australia Pty Ltd 81-83 Strzelecki Avenue, Sunshine West, VIC 3020



New Zealand

Tel: + 64 9634 4121 4 Princes Street Onehunga, Auckland 1345

Sparex Export Markets



Export

Tel: +44 1392 441314 Sparex Limited **Exeter Airport** Devon Exeter EX5 2LJ



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 05/07/2018 Date de révision: 14/01/2020 Remplace la fiche: 08/10/2019 Version: 9.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Article

: HANDCLEANER YELLOW Nom du produit

Code du produit : 601

Type de produit : Produit cosmétique Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Cosmetics

Fonction ou catégorie d'utilisation : Savon nettoyant pour les mains

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Macoproducts BV Marsweg 40-A 8013 PD Zwolle The Netherlands T +31 (0)38 741 00 08

info@macoproducts.nl - www.macoproducts.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 H318 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, H373 catégorie 2 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2 H411

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Non applicable

3.2. Mélanges

out mounting			
Nom	Identificateur de produit		Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
DIOXYDE DE SILICIUM	(N° CAS) 14464-46-1 (N° CE) 238-455-4	<= 4,9	STOT RE 1, H372

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

D-Limonene	(N° CAS) 5989-27-5 (N° CE) 227-813-5 (N° Index) 601-029-00-7 (N° REACH) 01-2119529223-47	2,976 - 3,2	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
AMIDES, COCO,N,N-BIS(HYDROXYETHYL)	(N° CAS) 68155-07-7 (N° CE) 931-329-6 (N° REACH) 01-2119490100-53	2,28 - 2,4	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
ALCOOLS C12-15 OE ETÉHOXYLE (2-5)	(N° CAS) 68439-50-9 (N° CE) 500-213-3 (N° REACH) 01-2119487984-16	1 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic Not classified
MÉLANGE DE: 5-CHLOR-2-MÉTHYL-2 H- ISOTHIAZOL-3-ON ET DE 2-MÉTHYL-2H-ISO- THIAZOL-3-ON	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 611-341-5 (N° Index) 613-167-00-5	<= 0,00144	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410
Limites de concentration spécifiques:			
Nom	Identificateur de produit	Limites de c	oncentration spécifiques
MÉLANGE DE: 5-CHLOR-2-MÉTHYL-2 H- ISOTHIAZOL-3-ON ET DE 2-MÉTHYL-2H-ISO- THIAZOL-3-ON	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 611-341-5 (N° Index) 613-167-00-5	(0,06 = <c 0,<br="" <="">(0,06 =<c 0,<="" <="" td=""><td>: 100) Skin Sens. 1, H317 ,6) Skin Irrit. 2, H315 ,6) Eye Irrit. 2, H319 0) Skin Corr. 1B, H314</td></c></c>	: 100) Skin Sens. 1, H317 ,6) Skin Irrit. 2, H315 ,6) Eye Irrit. 2, H319 0) Skin Corr. 1B, H314

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation

cutanée: consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un

médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les

yeux.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : Contrôle de l'exposition-protection individuelle"".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les

yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce

produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: LiquideApparence: liquide épais.Couleur: jaunâtre.

Odeur : Fruité(e). de citron.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 6 +/-0.5

Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : > 100 °C Point d'éclair : > 60 °C

14/01/2020 (Version: 9.0) FR (français) 3/7

: Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

: Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1 a/cm3

Solubilité : Aucune donnée disponible Loa Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est non réactifs dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucun sous recommandées d'entreposage et la manutention des conditions (voir article 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

D-Limonene (5989-27-5)

2000 mg/kg DL50 orale rat

ч		· ·	
п	MELANCE DELECULOR 2 MÉTUVI 1	LICOTULAZOL 2 ON ET DE 2 MÉTUV	L-2H-ISO-THIAZOL-3-ON (55965-84-9)
ш	WELANGE DE: 3-CHLUK-Z-WEIHIL-2	Z N-130 I NIAZUL-3-UN ET DE Z-IVIETNI	L-ZH-13U-1HIAZUL-3-UN (33903-04-9)

	(3.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1
DL50 orale	59 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 75 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé pH: 6 +/-0.5

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux.

pH: 6 +/-0.5

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Avant la neutralisation, le produit peut représenter un danger pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme : Non classé

(aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(chronique)

D-Limonene (5989-27-5)

CL50 poisson 1 460 - 720 µg/l

MÉLANGE DE: 5-CHLOR-2-MÉTHYL-2 H-ISOTHIAZOL-3-ON ET DE 2-MÉTHYL-2H-ISO-THIAZOL-3-ON (55965-84-9)CL50 poisson 10,19 mg/lCE50 autres organismes aquatiques 10,126 mg/l waterfleaCE50 autres organismes aquatiques 20,003 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

D-Limonene (5989-27-5)

Log Pow 4,38 @ 37 °C and pH 7.2

MÉLANGE DE: 5-CHLOR-2-MÉTHYL-2 H-ISOTHIAZOL-3-ON ET DE 2-MÉTHYL-2H-ISO-THIAZOL-3-ON (55965-84-9)

Log Pow 0,4

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : Non applicable

 N° ONU (IMDG)
 : Non applicable

 N° ONU (IATA)
 : Non applicable

 N° ONU (ADN)
 : Non applicable

 N° ONU (RID)
 : Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14/01/2020 (Version: 9.0) FR (français) 5/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

 ΔDN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) No 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) no 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 sur les polluants organiques persistants.

Fragrances allergisantes (Cosmetics):

D-Limonene Benzyl alcohol

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Conseils de formation

- : Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.
- Autres informations
- DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (UE) 2015/830

Texte intégral des phrases H et	EUH:	
Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3	
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 3	
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2	
Aquatic Chronic Not classified	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique Non classé	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3	
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B	
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1	
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1	
H226	Liquide et vapeurs inflammables.	
H301	Toxique en cas d'ingestion.	
H302	Nocif en cas d'ingestion.	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
H311	Toxique par contact cutané.	
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
H315	Provoque une irritation cutanée.	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H318	Provoque de graves lésions des yeux.	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
H331	Toxique par inhalation.	
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au réglement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit